

Questions orales

Après avoir soigneusement parcouru la publication qui accompagnait votre demande, je ne suis pas en mesure de conclure que le contenu de *Canada Lutheran* soit « consacré essentiellement » à un ou à plusieurs des sujets énumérés au paragraphe *b*). Je dois donc conclure que votre publication correspond mieux à la description du paragraphe *a*). A ce titre, vous ne pouvez bénéficier de l'exception prévue par le paragraphe *i*), et votre demande relève des dispositions du paragraphe *h*).

Votre requête ne peut être acceptée car en vertu du paragraphe *h*), on n'accepte pas l'affranchissement en courrier de seconde classe des publications décrites au paragraphe *a*) s'il s'agit de documents publiés par quelqu'un dont l'activité principale n'est pas l'édition et de documents publiés pour promouvoir l'activité principale de l'éditeur. Lorsqu'on interprète le paragraphe *h*), il importe de remarquer que le terme « activité » n'a pas une connotation strictement commerciale. Dans l'esprit du règlement, ce terme doit être interprété comme désignant l'activité ou la vocation principale de l'entité en question.

Voilà qui est clair.

Des voix: Oh, oh!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—LA FIN DU MORATOIRE SUR LES SAISIES DE FERMES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, l'économie céréalière du Canada s'effondre. Les familles d'agriculteurs craquent sous le poids du stress et de la pression des événements. Les associations agricoles nous disent que la situation est aussi grave qu'au cours de la grande dépression. C'est pourtant le moment que le gouvernement choisit pour commencer à saisir les fermes, à chasser les cultivateurs de leur terre et à profiter de leur faiblesse pour s'attaquer à eux.

Le premier ministre va-t-il annuler immédiatement la décision mesquine, que le ministre de l'Agriculture a prise hier, de commencer à saisir les fermes canadiennes?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, nous savons parfaitement qu'il s'agit là d'une question grave pour l'agriculture canadienne. Le gouvernement fédéral a pris de nombreuses initiatives pour remédier à ce problème, mais je voudrais vous décrire dans son contexte la situation de la Société du crédit agricole.

Il y a environ 225 000 exploitations agricoles commerciales au Canada. La levée du moratoire sur les saisies qui vient d'être annoncée touchera environ 50 agriculteurs par mois. Et ces agriculteurs ont la possibilité de soumettre leur cas à un bureau d'examen de l'endettement agricole ou de se prévaloir des autres programmes que le gouvernement a mis en place. Par conséquent, d'ici un an, si cette mesure est appliquée comme prévu, elle touchera au maximum 0,25 p. 100 de toutes les exploitations agricoles commerciales du pays.

● (1420)

En attendant, le gouvernement fédéral accorde une aide financière importante aux cultivateurs pour les aider à survivre à cette crise sur le marché international des grains.

[Français]

ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT GARANTIRA AUX AGRICULTEURS UN MODE DE VIE SATISFAISANT AINSI QU'UN JUSTE PRIX POUR LES CÉRÉALES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, la semaine dernière, le gouvernement a réduit le prix préliminaire pour les céréales de 18 p. 100. Cette semaine, il commence à évincer nos agriculteurs de leurs fermes. Ces mesures sont stupides et injustes et elles détruisent tout un mode de vie dans la ferme familiale. Quand le premier ministre va-t-il garantir à nos agriculteurs un mode de vie satisfaisant ainsi qu'un prix juste pour leurs produits, surtout les céréales?

[Traduction]

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Encore une fois, monsieur le Président, j'espère que le chef de l'opposition examinera les faits dans leur contexte. D'ici un an, la levée du moratoire aura touché au maximum 0,25 p. 100 de toutes les exploitations agricoles commerciales.

Le député qualifie cette mesure de stupide et injuste. Si nous sommes dans cette situation, c'est notamment à cause des politiques stupides, insensées et injustes du gouvernement précédent . . .

Des voix: Bravo!

M. Mayer: . . . qui en faisant grimper les taux d'intérêt a placé les agriculteurs dans la situation où ils sont aujourd'hui.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, pourquoi faire cela maintenant, après toutes les promesses des conservateurs? Pourquoi s'en prendre au cultivateur lorsqu'il est en position de faiblesse? Pourquoi réduire le prix des céréales? Pourquoi commencer à saisir les exploitations agricoles? Pourquoi agir maintenant et prendre toutes ces mesures en même temps?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, nous reconnaissons qu'il s'agit d'un problème sérieux. Le ministre de l'Agriculture a proposé plusieurs solutions que les cultivateurs peuvent envisager. L'une d'elles consiste à soumettre leur cas au bureau d'examen de l'endettement agricole. Il y a également le Programme canadien de réorientation des agriculteurs. La SCA a instauré deux autres programmes visant à réduire les taux d'intérêt pour les cultivateurs. Toutes ces initiatives cherchent à remédier à cette situation très difficile. Tous ces programmes fonctionnent. Ils seront très utiles aux cultivateurs pour traverser cette crise.

Sous la direction du premier ministre, nous adoptons une approche entièrement différente en essayant de résoudre le problème à l'échelle internationale. C'est une attitude diamétralement opposée à celle d'un ancien premier ministre qui est venu dans l'Ouest nous dire de vendre notre blé nous-même.